



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Turquie

Question écrite n° 48378

Texte de la question

M. Claude Gaillard appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les préoccupations suscitées par les graves violations des droits de l'homme commises en Turquie notamment suite aux éléments rassemblés par le comité européen pour la prévention de la torture, le comité contre la torture de l'ONU, et rapportés par Amnesty International. La Turquie va être à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission des droits de l'homme de l'ONU. Il demande à M. le ministre de bien vouloir indiquer quels sont les projets de la France dans ce domaine, notamment en vue de la promotion d'une attitude ferme et résolue auprès de ses partenaires européens devant la commission de l'ONU et dans la perspective de l'adoption d'une résolution par celle-ci.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères sur la situation des droits de l'homme en Turquie alors que vient de s'ouvrir la 53e session de la commission des droits de l'homme des Nations Unies à Genève. La France ne manque jamais de rappeler aux autorités turques la nécessité de poursuivre et d'approfondir le processus de démocratisation entamé notamment en 1995 avec les révisions partielles de la Constitution et de la loi antiterroriste. C'est dans le même esprit que nous invitons les autorités turques à faire respecter les clauses des engagements internationaux relatifs à la protection des droits de l'homme auxquelles elles ont souscrit et, en particulier, à éradiquer l'usage de la torture. Aussi ne pouvons-nous que nous féliciter de l'adoption, le 6 mars dernier, par l'Assemblée turque, d'une loi visant à réduire la durée de la garde à vue. En ce qui concerne la commission des droits de l'homme des Nations Unies, la France se concertera avec ses partenaires afin d'arrêter, comme c'est la règle, une position commune, l'objectif étant d'inciter la Turquie à coopérer avec les mécanismes de la commission et à accepter, en particulier, les visites des rapporteurs thématiques qui voudraient se rendre sur place.

Données clés

Auteur : [M. Gaillard Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48378

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 746

Réponse publiée le : 24 mars 1997, page 1509